ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 66473

Texte de la question

M. Franck Reynier alerte Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la pratique à risque par les enfants du « jeu du foulard ». Cette pratique, qui consiste à s'étrangler volontairement à l'aide d'un foulard ou d'une ceinture pour provoquer un état de vertige, touche le milieu scolaire mais également la sphère familiale. Des cas dramatiques ont été reportés faisant état de décès d'enfants survenus au domicile familial sans que les parents ne se doutent de rien. Par ailleurs, les statistiques s'avèrent défaillantes, puisque la distinction entre suicide et accident reste difficile. En conséquence, il souhaite savoir quel regard elle porte sur la multiplication de cette pratique à risque et quelles sont ses recommandations à destination des familles pour éviter la multiplication de ces drames dans la sphère privée.

Données clés

Auteur : M. Franck Reynier
Circonscription : Drôme (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 66473
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Famille et solidarité
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 décembre 2009, page 11907
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)